

## Extrait des délibérations du Conseil fédéral.

(Du 23 Mars 1863.)

Le Conseil fédéral a autorisé son Département des Postes à entrer en négociation en vue de la création de bureaux télégraphiques,

avec le Gouvernement de Zurich pour un bureau à Ruti ;  
 »                   »                   » Fribourg »   »   »   » Romont.

(Du 25 Mars 1863.)

Par missive du 12 courant, la société suisse à *Alexandrie* (Egypte) a adressé au Conseil fédéral une lettre de change de fr. 2170, produit d'une collecte en faveur des Suisses qui ont été atteints par les calamités de l'hiver dernier.

Le Conseil fédéral a décidé de répartir ces dons entre les Cantons du Tessin, d'Appenzell et de St. Gall, dans la proportion suivante:

6/12 au Tessin.  
 3/12 à Appenzell R. Ext.  
 1/12 »       »       R. Int.  
 2/12 »       »       St. Gall.

Le Conseil fédéral a nommé :

(le 23 Mars 1863)

Mr. Jacques *Breitschmid*, de Wohlen (Argovie), commis de poste à Payerne (Vaud) ;

(le 25 Mars 1863)

» Jean *Hug*, de Wuppenau (Thurgovie), aide au bureau de péage de Romanshorn.



## Extrait des délibérations du Conseil fédéral

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1863
Année	
Anno	
Band	2
Volume	
Volume	
Heft	14
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	27.03.1863
Date	
Data	
Seite	22-22
Page	
Pagina	
Ref. No	10 059 139

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.